

# billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras

# Rien n'est permanent, sauf le changement.

Madame, Monsieur,  
Chère lectrice, Cher lecteur,

Ce proverbe introduit ce billet, dont l'intention est de vous présenter les événements importants survenus au sein de l'École spécialisée en suivant le déroulement de l'année écoulée

Une réflexion a été menée en fin d'année 2020 au sujet du PEC (*prestations éducatives ciblées*). Depuis une dizaine d'années, cet accompagnement d'internat permettait d'accueillir les élèves durant deux nuits par semaine, en leur offrant un encadrement éducatif. Celui-ci permettait le développement de nombreuses compétences en lien avec l'autonomie, la socialisation et le vivre-ensemble. Le nombre d'élèves bénéficiant de cette prestation a progressivement diminué au fil des années et un seul bénéficiaire y était inscrit pour la rentrée de janvier 2021, sans perspective de nouvelles inscriptions. Ce bel outil ne correspondant visiblement plus aux besoins de nos élèves et de leur famille, sa fermeture définitive a été décidée.

Comme les compétences travaillées au PEC sont particulièrement importantes pour l'évolution et le développement global des élèves, le déploiement d'une nouvelle prestation, mobilisant ces compétences, a été mis sur pied, à l'adresse de l'ensemble des élèves de l'École spécialisée du Ceras (ci-après: l'ÉS).

Ainsi, en accord avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES), la direction et le personnel éducatif encadrant, soit une éducatrice et un éducateur, ont réorienté leurs interventions en développant des ateliers de *développement d'aptitudes pratiques et sociales* (DAPS), qui permettent aux élèves des trois phases et de tous les sites d'acquérir ou de développer des compétences, telles que la manipulation de l'argent, l'orientation en ville, le soin de soi, l'attitude, la gestion du temps, l'autonomie dans les transports publics ou l'organisation du quotidien. Ces activités, construites en cohérence avec le projet global de l'élève, s'organisent en principe de manière trimestrielle, à raison de deux périodes par semaine.

Cette modification a également eu pour conséquence la suppression du poste de surveillante de nuit.

Dans l'idée de développer une véritable filière sur le littoral neuchâtelois et de permettre aux élèves de la classe intégrée de Peseux de poursuivre leur cursus scolaire dans le bas du canton, le projet d'y *délocaliser une classe de phase 3* a vu le jour. Il a été concrétisé par l'installation de nouveaux locaux situés à l'avenue Soguel, à Corcelles.

La direction est entrée en discussion avec les propriétaires de l'immeuble, particulièrement enthousiastes à l'idée d'accueillir l'ÉS dans leur bâtiment.

L'emplacement a été sélectionné en raison de sa configuration particulièrement bien adaptée à nos besoins: cet ancien local commercial d'environ 180 m<sup>2</sup> comprend une grande salle (classe), un espace qui permet l'accueil en journée continue (temps de midi pour deux classes), deux bureaux pour des thérapies, une cuisine, des sanitaires et de petites dépendances (cave, local de rangement). De plus, la venue des élèves en transport public est facilitée par la présence de la ligne de bus à proximité.

Outre la recherche initiale du lieu, ces locaux ont nécessité un travail important en vue de l'ouverture d'une structure scolaire, soit une mise en conformité au niveau incendie et des installations techniques, un équipement de cuisine, la création d'un espace thérapeutique pour l'orthophonie et pour l'ergothérapie, l'aménagement des locaux avec un mobilier mobile et flexible, de manière à permettre des activités de divers types dans l'espace d'accueil. La salle de classe bénéficie d'un tableau interactif et de tables «assis debout» pour les élèves, qui apprécient beaucoup de pouvoir travailler dans diverses postures au cours de la journée.

Au moment de la rédaction de ce billet, soit à début octobre, la grande majorité des travaux intérieurs est achevée; diverses finitions, dont l'isolation phonique des bureaux thérapeutiques, restent à terminer. À l'extérieur, la réalisation du crépi des façades de l'entier du bâtiment est en cours, les travaux ayant été retardés en raison de problèmes d'approvisionnement en matériaux.



De plus amples renseignements et informations se trouvent sur le site [www.ceras.ch](http://www.ceras.ch)

Héraclite d'Éphèse

Une équipe d'encadrement interdisciplinaire a été mise en place: elle est composée d'un enseignant à plein temps, d'une éducatrice, d'une orthophoniste et d'une ergothérapeute, travaillant tous à temps partiel.

Les élèves de la classe de Peseux rejoignent le site de Corcelles pour l'orthophonie ainsi que pour les repas de midi; ils-elles y sont accompagné-e-s de leur éducatrice. Les repas sont préparés et livrés par la Fondation l'enfant c'est la vie.

Ce projet a nécessité une réorganisation des secteurs pédagogique, éducatif, thérapeutique (orthophonie et ergothérapie) et de conciergerie du site de La Chaux-de-Fonds, qui s'est traduite par des changements de pourcentage et de lieu de travail pour certain-e-s collaboratrices et collaborateurs. La direction tient à remercier le personnel de son engagement et de sa capacité d'adaptation dans le cadre de la réalisation de ce projet.

L'école a beaucoup grandi au cours des dix dernières années: de nouvelles prestations ont été mises en place et développées, nécessitant le renforcement des différentes équipes par l'engagement de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs. De plus, l'ouverture de deux classes supplémentaires a également amené une recrudescence de travail dans tous les secteurs. Il en résulte une augmentation importante des volumes à gérer (situations suivies, ressources humaines, finances, bâtiments...) pour les secteurs administratif et de direction. Ce développement conséquent a été analysé et les besoins supplémentaires évalués. Il en est ressorti que les forces de gouvernance devaient être augmentées et la répartition des tâches et responsabilités remaniée. Cette démarche a mené en avril, à un *premier changement au sein de la direction*, par l'engagement de Madame Anne Bavaud, au poste de directrice adjointe socio-pédagogique, à 50%. Psychomotricienne de formation, Madame Bavaud bénéficie d'une grande expérience et a assumé différentes responsabilités de coordination et d'animation d'équipe. Ces modifications ont également amené un changement de titre pour les deux sous-directeurs en place précédemment, qui portent désormais le titre de directeurs adjoints.

La démission de Madame Pierrine Guillaume-Gentil à fin avril constitue la *deuxième changement* au sein de la direction de l'ÉS. Engagée en août 2006, tout d'abord comme enseignante puis comme codirectrice (en 2010) et finalement comme directrice (dès 2013), Madame Guillaume-Gentil a choisi de relever le défi d'une nouvelle opportunité professionnelle. Au nom des élèves et de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'ÉS, je la remercie chaleureusement de son engagement personnel au sein de l'ÉS, en particulier à la tête de l'école durant ces dix dernières années.

Ainsi, depuis le début du mois de septembre, l'ÉS est donc dirigée par la soussignée, avec la précieuse collaboration des trois directrice et directeurs adjoint-e-s, que je remercie de leur implication sans faille et de leur travail assidu.

La volonté d'améliorer le matériel et d'offrir des conditions d'enseignement actualisées est une priorité pour nous. Dans certaines classes de La Chaux-de-Fonds et à Corcelles, des *tableaux interactifs* ont été installés durant l'été. Cette nouvelle technologie permet un enseignement plus réactif et plus attractif. Elle permet en effet de projeter sur le tableau n'importe quel fichier informatique et d'y apporter des modifications en «direct», en y écrivant ou en y dessinant grâce à la technologie tactile. Ce nouveau matériel est aujourd'hui encore en phase d'exploration, les adultes comme les élèves en découvrent actuellement les nombreuses utilisations possibles. Le déploiement de tels tableaux dans toutes salles de classe à La Chaux-de-Fonds est prévu au cours des prochaines années.

On ne peut que regretter que certains éléments ne changent pas aussi rapidement que ce que l'on voudrait! La vie de l'école a, cette année encore, été marquée par la *Covid* et les mesures sanitaires qu'elle impose. Si les gestes barrière continuent d'être appliqués scrupuleusement et font maintenant partie de notre quotidien, les interactions et relations



No 52

rapport annuel 2021



sociales demeurent très impactées et nous regrettons de devoir encore réduire les contacts, à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de l'école envers nos différents partenaires.

La vie sociale de l'école est amoindrie par les mesures sanitaires; *les activités hors cadre* avec les élèves, telles que la torré d'automne regroupant toute l'école ou des moments institutionnels conviviaux, restent malheureusement toujours limitées, voire impossibles en raison de la situation pandémique. Ces moments précieux nous manquent.

Toutes ces actions, ainsi que celles plus quotidiennes auprès des élèves scolarisé-e-s à l'ÉS du Ceras ou bénéficiant de ses prestations externes ne seraient pas possibles sans l'implication et l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, tous secteurs confondus. Je tiens à relever leur travail constant et à les remercier de leur implication auprès de nos élèves. De même, ma reconnaissance va aux élèves et à leur famille pour la confiance qu'ils-elles nous accordent, à nos divers partenaires pour leur précieuse collaboration et enfin aux membres du comité exécutif et du Conseil de fondation pour leur soutien et leur investissement.

Aline Humbert  
directrice de l'École spécialisée du Ceras

## collaborateurs

État du personnel au 1<sup>er</sup> septembre 2021

### ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

**DIRECTION ET ADMINISTRATION**  
Directrice Aline Humbert Directeur-trice-adjoint-e socio-pédagogique Anne Bavaud, Alan Gamba Directeur-adjoint administratif et financier Stéphane Sieber Comptable et assistante administrative Valérie Bourquin Secrétaire de direction Liliana Pereira Cardoso Secrétaire des prestations thérapeutiques et intégratives Karine Jubin Secrétaire-réceptionniste Laureen Desauvages Appranti employé de commerce Blend Kärçli

### UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

**PERSONNEL ENSEIGNANT**  
Enseignant-e-s classes intra-muros Marc-Antoine Bolletta, Marie Brossard, Cora Dardel, Aurélie Diethelm, Sandrine Donini, Aline Ecabert, Nader El Faleh, Pauline Jaquet, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Baptiste Lerjen, Roxane Noyer, Joëlle Rosé Odiet, Elisa Sartorello, Zohra Schmid-Boukhirane Renforcement pédagogique Joanne Rothen Décharges horaires et enseignante SCN, ALL et INFO Christine Wampach Enseignante EFA et ACT Christiane Flückiger Enseignant EPH-ÉPA et piscine Simon Blaser Remplaçantes Clara Schneider, Angélique Schwab Enseignant-e-s classes délocalisées Mélanie Boriotti Héche, Laurie Dubois, Manuel Streiff, Robin Thévenaz

### PERSONNEL ÉDUCATIF

Accueil en journée continue Jérémy Adam, Martine Brusa, Karin Cuče-Müller, Martial Debély, Emily Favre, Corinne Humair, Erika M'Poy-Geiser, Marianne Piaget, Caroline Salvi, Océane Schwarz, Fanny Stöckli Éducatrices classes délocalisées Bénédicte Chatelain, Cindy Flury, Isabelle Kipfer, interventions en milieu scolaire et DAPS Fabrice Migliorini, Réjane Roulet, Valérie Scheurer Pelot Animateur Martial Debély Assistant-e-s socio-éducatif-ve-s Manuela Boiteux, Baptiste Blandinier, Martine Brusa, Julie Burkhardt, Fanny Cattaneo, Zoé Cattin, Marina Cuenot, Karin Cuče-Müller, Monika Furrer, Sarah Gallotliat, Nathalie Reichen, Francesca Rizzone-Leissing, Caroline Salvi, Océane Schwarz, Fanny Stöckli, Corinne Uebelhart Remplaçante Marina Cuenot Stagiaire Matilda Dainotti Civiliste Corentin Haegeli

### PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE

Ergothérapeutes Caroline Banelier Meyste, Noémie Brunetti, Linda Farias-Frey, Mylène Frésard, Céline Furrer, Annemarie Guye-Jucker, Elisabeth Litsios-Nicole, Joanne Roth, Julia Siegenthaler, Céline Turuvani Orthophonistes Isabelle Choffat Casaburi, Camille Druzian, Nathalie Erard Eschmann, Alice Jaustin, Valérie Klaus, Clémence Monnier, Coralie Sauser, Pauline Wahli Stagiaire Loise Frutiger Physiothérapeutes Félise Castille, Tokumbo Layade, Amélie Neyroud Psychologue Nathalie Terrier Moniteur sport-handicap Simon Blaser Remplaçante Marie Costantini

### PERSONNEL DE MAISON

Chef de conciergerie Eddy Rognon Concierge Alain Piliati Aide concierge Vacant Apprenti employé d'exploitation Ethan Dubois Chef de cuisine Tomas Anderson Aide de cuisine Aliou Koami Koti Aide de cuisine et intendante Béatrice Schmid Apprante cuisinière Julia Gullung

### UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE

**PERSONNEL ENSEIGNANT**  
Enseignantes de soutien pédagogique spécialisée Elisabete Alves, Karine Barthel, Aline Ecabert, Sabine Fantini, Elke Gottburg, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Anita Luginbühl, Valérie Masel-Gammeter, Marie Perrelet, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, Lauriane Wyss Remplaçant Vadim Frosio

### AIDES PÉDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API)

**ANIMATEURS API**  
Responsable API André Tissot-Daguette Collaborateur API Luca Ferrazzini

### INTERVENANT-E-S EXTERNES (NON MEMBRES DU PERSONNEL)

ENPsa et Centre de psychomotricité  
Psychothérapeutes Tahir Topkiran, Virginie Hunkeler Thérapeute en psychomotricité Charline Roch

### UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

**DIRECTION ET ADMINISTRATION**  
Directeur pédagogique Alain Droxler Directeur administratif et financier Jean-François Iseli Directrice adjointe pédagogique Véronique Buchwalder-Rais Comptable Annamaria Baer-Personeni Secrétaire comptable Natascha Çalpuçu-Nussbaumer Assistante de bureau Salomé Deiss Apprenti stagiaire Vacant

### RESPONSABLES D'ANTENNE

Formateurs responsable d'antenne Laurent Heizmann, Giancarlo La Grutta, Cédric Seuret, Ludovic Werthmüller

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant-e-s Arnaud Favre, Sonja Matthäus, Christine Wampach, Catherine Wolfer-Huguet Intervenant-e-s soutien cours professionnels Florence Bulliard Salgat, Mirko Calabrese, Jean-François Iseli, Hervé Meyer

### FORMATEURS

Formateur-trice-s Zoé Banelier Martignier, Yann Boillat, Céline Bourquin, Jacques Bühlmann, Viviane Cert-Métulle, Julia Cosandier, Michelangelo Costanza, Hubert Crelier, Eric Froidevaux, Eric Germann, Mélanie Gullotti-Opliger, David Miserez, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Patricia Sepulcri Iseli, Sébastien Vagnières, Chantal Von Allmen-Iseli Formateur-trice-s ergothérapeutes Patricia Bouduban-Charmillot, Sabine Droz-Kaempf, Nathan Guye, Anne-Dominique Huot Comisso, Nicole Kündig Schärli, Alexia Limongelli, Maya Moretti, Sophie Piazza-Fässler, Sylvie Scheidegger, Julie Tendon, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux

### PERSONNEL DE MAISON

Concierges Katarzyna Châtelain-Ksiazek, Almerinda Coulot-Silva, Mirsade Miftarovic-Redzepi, Emilia Moreira Da Silva

## conseil de fondation

Conseil de fondation au 1<sup>er</sup> septembre 2021

### Représentants des parents

Association Cerebral Neuchâtel Marc Eichenberger  
Association Cerebral Jura Yvonne Ren  
Association insieme & Cerebral du Jura bernois Sylvia Gerber  
Association Dyslexie Suisse romande Elisabeth Weber-Pillonel, secrétaire Association Aspethal Anne Haas

### Autres représentants

Républicain et canton du Jura Édith Mateille Partie francophone du canton de Berne, délégué du conseil du Jura bernois Elisabeth Beck Commune de La Chaux-de-Fonds Fabrice Demarle Membre de la formation professionnelle Florent Cosandey, président, Frédéric Panza, Yves Pelletier, vice-président Monde patronal, de l'économie ou de la politique Bernard Soguel, Vacant

Membres de la direction Délégués de la commission du personnel Réjane Roulet, Sylvie Scheidegger Organe de révision Fiduciaire Vigilis SA, La Chaux-de-Fonds Direction administrative et financière Jean-François Iseli Secrétaire de séance Annamaria Baer-Personeni Comité exécutif Florent Cosandey président, Yves Pelletier vice-président, Marc Eichenberger, Frédéric Panza, Elisabeth Weber-Pillonel secrétaire Avec voix consultatives Alain Droxler, Aline Humbert, Jean-François Iseli Secrétaire de séance Annamaria Baer-Personeni

# le mot du président

Président du Conseil de fondation du Ceras depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, il est évidemment trop tôt pour moi de dresser un premier bilan de cette fonction, respectivement de présenter les grandes lignes d'une vision pour l'avenir de cette vénérable institution qui a ouvert ses portes... quelques années avant ma naissance.

Comment ai-je «atterri» à cette fonction, alors que je ne faisais partie du comité exécutif que depuis une année? Modestement, certainement un peu parce nous avons peiné à trouver une personne susceptible de succéder à notre remarquable président, M. Antoine Bigler (20 ans de «règne» de haute qualité!). Un peu aussi parce qu'il a été estimé que mon expérience professionnelle et mon large réseau BEJUNE pouvaient apporter un plus au Ceras. Mais si j'ai été «proposé» puis nommé, c'est avant tout en raison du fait que je connais la qualité et l'engagement de celles et ceux qui font vivre le Ceras et que je m'en suis toujours fait le porte-voix!

De par mes fonctions de responsable de la formation professionnelle pour la partie francophone du canton de Berne, je collabore régulièrement et depuis des années avec l'Unité de formation professionnelle (UF), qui accompagne les apprenti-e-s et leur entreprise formatrice avec bienveillance, efficacité et professionnalisme.

De son côté, l'École spécialisée (ÉS) m'est aussi familière et pas seulement parce que je passe souvent devant les locaux de l'ancien centre IMC de La Chaux-de-Fonds lors de parcours en course à pied. J'y connais de nombreuses personnes qui y ont travaillé ou y travaillent et de nombreux parents qui y ont ou y ont mis leur enfant. Ce que j'ai toujours entendu de leur part, ce sont des éloges et une infinie reconnaissance!

Mon premier défi en tant que président est survenu après quelques jours de fonction... En effet, Mme Pierrine Guillaume-Gentil, directrice de l'ÉS, m'appelle pour me dire qu'elle va embrasser un nouveau défi professionnel. Je suis bien sûr très content pour elle, puis, retroussage de manches express, il faut organiser la succession, ce qui n'est pas une mince affaire. En quelques semaines, tout a été réglé grâce à un groupe de sélection de choc, formé de deux membres du comité exécutif, MM. Yves Pelletier et Frédéric Panza: un grand merci à eux!

Une nouvelle directrice est nommée, Mme Aline Humbert, et la continuité est assurée; un baptême du feu... Mme Humbert est diplômée de l'École normale, titre complété par la formation à l'enseignement spécialisé et un CAS pour l'enseignement de branches au niveau 2; elle termine actuellement un CAS en administration et gestion d'institutions de formation. Elle a pris ses fonctions début septembre; bienvenue à elle!

Le Ceras est une noble institution, reconnue loin à la ronde, qui cultive dans les faits un vrai esprit BEJUNE, ce qui est rare de nos jours. Je souhaite remercier du fond du cœur toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Ceras pour leur formidable travail; cet engagement a un sens profond et contribue de manière décisive à ouvrir de belles perspectives d'avenir à nos jeunes! Le MERCI est d'autant plus grand que ce travail s'est fait dans des conditions difficiles depuis l'arrivée de cette satanée crise sanitaire. Je remercie aussi chaleureusement M. Bigler pour son engagement durant ses vingt ans de présidence. Son travail s'est souvent fait dans l'ombre et la modestie qui le caractérise; mais je peux vous l'assurer, ce travail était conséquent et de valeur!

Je me réjouis de m'impliquer au Ceras et de vous rencontrer!

La Chaux-de-Fonds, octobre 2021  
Florent Cosandey



# contacts



**École spécialisée du Ceras**  
**unité scolaire, éducative et de traitement**  
**unité ambulatoire de langage**  
**unité ambulatoire de traitement**  
**direction administration**  
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 967 97 17  
Fax 032 967 97 18  
E-mail: es.ceras@ne.ch  
CCP: 12-423568-7

**Antenne d'ergothérapie du Littoral**  
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux  
Tél. et fax 032 730 52 92

**Unité de formation professionnelle du Ceras**  
**direction administration**  
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19  
E-mail: uf.ceras@ne.ch  
CCP: 12-394783-7

**Antenne de Neuchâtel**  
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40  
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

**Antenne de Delémont**  
25, route de Bâle, 2800 Delémont  
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82  
E-mail: laurent.heizmann@rpn.ch

**Antenne de Tavannes**  
11, route de Tramelan, 2710 Tavannes  
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06  
E-mail: cedric.seuret@rpn.ch

# bilan consolidé 2020

bilan consolidé au 31 décembre 2020

N° Actif	2019	2020
100 Caisses	25'759.20	10'588.25
101 Postes	301'474.03	298'188.79
102 Banques	642'835.25	2'398'757.09
104 Obligations de caisse	1'000'000.--	1'000'000.--
105 Débiteurs facturation	2'251'037.75	1'963'727.80
106 Autres débiteurs	7'741.10	---
107 Stocks	11'572.--	19'022.--
109 Actifs transitoires	86'965.74	21'692.25
110 Immeubles	2'331'240.--	2'263'275.--
111 Mobilier, machines, installations	106'360.--	108'301.--
112 Véhicules	34'609.--	99'401.--
113 Informatique	64'920.--	64'130.--
114 Débiteurs cantons et dépôts de garantie	1'273'632.92	1'206'302.92
115 Titres	500.--	500.--
Excédent de charges de l'exercice *	6'501'341.64	6'596'863.57
Total de l'actif	14'639'988.63	16'050'749.67

N° Passif	2019	2020
200 Créanciers	277'599.15	211'748.38
201 Autres créanciers	7'241.10	5'039.80
204 Passifs transitoires	81'970.35	31'666.10
205 Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	6'108'461.50	7'090'099.13
206 Dettes à long terme portant intérêts	1'958'466.--	1'800'336.--
210 Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
211 Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
212 Fonds de réserve ES + UF	867'883.05	899'874.35
220 Fonds affectés ES + UF + UI	4'644'855.23	5'318'473.66
Total du passif	14'639'988.63	16'050'749.67

*excédent charges ES	6'736'886.20	6'934'603.46
*excédent produits UF	-199'919.16	-298'680.84
*bénéfice UI	-35'625.40	-39'059.05
+Total Fondation du Ceras	6'501'341.64	6'596'863.57

# compte de résultat 2020

compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020

N° Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3 Salaires et frais de personnel	7'262'005.16	4'078'200.30	---	11'340'205.46
4 Autres charges d'exploitation	1'718'473.17	494'044.50	---	2'212'517.67
Total des charges d'exploitation	8'980'478.33	4'572'244.80	---	13'552'723.13
6 Produits d'exploitation	2'045'874.87	4'870'925.64	39'059.05	6'955'859.56
Total des produits d'exploitation	2'045'874.87	4'870'925.64	39'059.05	6'955'859.56
Excédent provisoire ch. et produits	-6'934'603.46	298'680.84	39'059.05	-6'596'863.57
Couverture excédent de charges	6'934'603.46	---	---	---
Neuchâtel *	5'204'283.13			
Jura	606'976.54			
Berne	1'123'343.79			
Part Fond affecté de fluctuation DEF	222'873.87			

\* la part NE fait l'objet d'une enveloppe en lien avec le contrat de prestations entre le DEF et l'ES

## RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES ÉLÈVES / APPRENTI·ES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	
Journées internes	289	-	289
Journées externes/formation AI	27'855	24'557	52'412
Total journées civiles canton	28'144	24'557	52'701

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	
Journées internes	92	-	92
Journées externes/formation AI	8'627	24'704	33'331
Total journées civiles hors canton	8'719	24'704	33'423
Total journées civiles CIIS	36'863	49'261	86'124
correspondant à un nombre de jeunes moyen de	102	138	240

Auquel il convient d'ajouter 90 élèves suivis par l'UAL, 70 enfants bénéficiant de prestations (physiothérapie / ergothérapie) dispensées par l'UAT et environ 200 bénéficiaires des prestations APl.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement

UF unité de formation professionnelle

UI unité immobilière

Le bilan et les comptes de résultat détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site [www.ceras.ch](http://www.ceras.ch)



ceras

# billet de la direction

## de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur, Chère lectrice, Cher lecteur,

Depuis notre dernier rapport annuel (octobre 2020), l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF) a continué de fonctionner de belle manière, malgré les restrictions dictées par le Covid-19. Tout au long de l'année écoulée, et dans la suite de ce qui avait été mis en place après le confinement du printemps 2020, l'accent a été mis sur la préservation du travail en présentiel avec les élèves en phase d'orientation et de préparation à la formation initiale, ainsi qu'auprès des apprenti-e-s.

Les gestes barrière sont respectés avec une grande rigueur, tout en conservant un certain bon sens dans leur application. Nous constatons avec satisfaction que nous avons été épargnés d'un effet de masse en terme d'absentéisme, bien que plusieurs personnes (personnel et jeunes accompagnés) aient été malades ou en quarantaine depuis la reprise de janvier 2021.

L'impact de la pandémie s'est surtout perçu au travers des visites en entreprises dans lesquelles les formatrices et formateurs de l'UF ne pouvaient se rendre en direct, en particulier dans les domaines des soins et de la restauration. En effet, si les contacts avec le réseau formateur de l'apprenti ont été maintenus par téléphone ou par voie électronique, ceux-ci ne se sont pas vécus au même niveau d'intensité et de spontanéité et ont été moins impliquant pour le jeune concerné.

Les répercussions des mesures sanitaires ont également affecté les séances avec les familles ainsi que les bilans avec les conseiller-ère-s des offices AI de l'espace BEJUNE, qui ne pouvaient réunir durant plusieurs mois qu'un nombre très limité de personnes en présentiel et pour lesquelles l'usage de moyens digitaux tels que la visioconférence a dû être mis en place. Bien que cette manière de faire fut parfois peu confortable, nous estimons que la situation a été satisfaisante et que l'accompagnement des jeunes en phase d'orientation et en formation a gardé un niveau de qualité élevée.

Nous félicitons et remercions nos collaborateurs-trice-s de leur souplesse et de leurs capacités d'adaptation dans ce contexte particulier.

Au fil des mois pourtant, et même si nos actions s'inscrivent à nouveau dans une certaine «normalité», nous ressentons une lassitude (ou fatalisme ?) au sein du personnel et auprès de nombreux élèves et apprentis. Paradoxalement, c'est peut-être maintenant que certaines restrictions sont moins sévères qu'il s'agit d'être attentifs aux risques sanitaires et d'adopter nos actions quotidiennes en conséquence. En ce sens, nous osons espérer que les années à venir pourront être vécues sur des bases à nouveau plus conventionnelles et que nous abandonnerons, progressivement, certains gestes barrières qui nuisent à l'établissement de relations si importantes à l'équilibre de l'être humain.

Nous constatons avec grande satisfaction que, si le Covid-19 a rendu plus complexes les démarches de recherche de stages et / ou de place d'apprentissage, les employeurs demeurent sensibles et ouverts à engager des apprentis, malgré une conjoncture économique complexe, marquée d'incertitudes.

En parallèle, nous continuons d'inciter fortement les élèves en phase d'orientation à faire preuve encore davantage d'ouverture et à élargir leur champ d'investigation dans le choix d'une profession au travers des stages de moyenne et longue durée effectués durant l'année préparatoire et qui sont déterminants pour décrocher un contrat de formation.

Nous remercions tous les employeur-e-s pour leur ouverture, leur disponibilité et leur volonté à ouvrir la porte de leur entreprise à des stagiaires en cette période troublée.

À l'autre bout du parcours de formation, les procédures de qualification ont pu se dérouler dans des conditions tout à fait satisfaisantes. Toutefois, les apprenti-e-s en général, mais celles et ceux accompagné-e-s par l'UF de manière encore plus particulière, ont certainement d'autant plus de mérite cette année, car plusieurs n'ont pu se préparer dans des conditions idéales, leurs entreprises ayant été contraintes de mettre la clef sous le paillason durant de nombreuses semaines (secteur de la restauration notamment) ou de réduire leur activité. Nous formulons le vœu que le manque d'expériences pratiques de certains ou certaines ne les pénalisera pas de manière prépondérante dans les mois à venir en endossant leur nouveau costume d'employé-e.

L'Unité de formation professionnelle du Ceras poursuit sa mission, avec conviction et passion, en continuant d'être fortement sollicitée par les offices AI cantonaux de la région BEJUNE pour accompagner des jeunes en difficultés d'apprentissages.

Depuis la rentrée d'août dernière, près de 140 élèves en phase d'orientation, de préparation à la formation et apprentis fréquentent notre structure. Si les effectifs demeurent relativement stables dans nos antennes, celle de Delémont accueille un nombre plus élevé de jeunes cette année. Fort heureusement, nous avons saisi l'opportunité qui s'est offerte, avec la rénovation du bâtiment abritant notre antenne jurassienne, pour augmenter la surface de nos locaux devenus quelque peu exigus. Nous disposons ainsi depuis la rentrée d'août d'un outil nous permettant d'améliorer les conditions d'accompagnement des apprenti-e-s.

L'évolution des dernières années démontre que la proportion de jeunes présentant un profil relativement fragile sur le plan psychique augmente sensiblement, provoque davantage de ruptures de contrats d'apprentissage qu'auparavant et pour lesquels il est nécessaire de mener des actions différenciées afin de construire un projet professionnel tenant compte de leurs besoins particuliers. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux et d'entre elles rejoignent ou quittent notre structure en cours d'année; ce qui représentait une exception il y a trois ou quatre ans ne l'est plus aujourd'hui.

La révision de l'AI, dénommée «Développement continu de l'AI», qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, met d'ailleurs un accent particulier sur le développement d'instruments destinés à aider les jeunes atteints dans leur santé de manière générale, mais de manière plus ciblée sur le plan psychique, lors du passage de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle initiale, puis durant leur apprentissage qui devrait se dérouler autant que possible dans le marché primaire du travail.

Les tenants et aboutissants concrets de cette réforme fédérale, ainsi que les répercussions sur le fonctionnement de notre structure, n'étant pas encore connus de façon précise à ce jour, nous reviendrons sur le sujet dans un prochain bulletin.

Pour conclure, nous remercions le personnel dans son ensemble pour son investissement constant et enfin tous les partenaires de l'UF pour leur engagement remarquable en faveur de l'insertion de personnes en difficultés à travers d'une formation professionnelle.

Nous adressons également nos vifs remerciements aux membres du Conseil de fondation et du comité exécutif pour leur investissement ainsi que pour leur confiance témoignée à notre égard.

Last, but not least, notre profonde reconnaissance va à M. Antoine Bigler, notre président de fondation, qui a remis son mandat à fin juin après avoir occupé ce poste durant vingt ans. S'il est difficile de dresser une liste exhaustive des qualificatifs qui ont caractérisé notre collaboration, nous retenons en particulier la confiance et le soutien inconditionnel dont il nous a gratifiés dans le développement de notre structure au fil des années. C'est une chance pour une équipe de direction de pouvoir travailler dans de telles conditions et c'est avec une grande émotion que nous lui adressons un énorme MERCI!

Nous profitons enfin de ces lignes pour souhaiter la bienvenue à son successeur, M. Florent Cosandey, avec lequel nous nous réjouissons de collaborer.

Alain Droxler / Jean-François Iseli